

Déclaration au CE MGEN ASS du 15 Décembre 2016

Situation sur les établissements, un horizon, mais avec quelle reconnaissance salariale et quelles avancées sur les conditions de travail ?

La MGEN parle de piste d'optimisation du modèle économique qu'en est-il du volet social et de la qualité vie au travail !!!

Les salariés ont une attente forte en termes de rémunération et de conditions de travail

Lors de l'ouverture de la Négociation Annuelle du 6 Décembre 2016 La CFDT a remis à l'employeur 2000 signatures suite à la pétition concernant la demande de revalorisation salariale et de la dégradation des conditions de travail sur l'ensemble des établissements. Le résultat est unanime !!!

Il suffit de reprendre quelques points de l'analyse des résultats de l'enquête stimulus :

- Sentiment de pression sur le taux d'occupation et la rentabilité
- Un manque de reconnaissance professionnelle et une absence de revalorisation salariale
- Une perte de repères dans l'exercice du travail au service de l'utilisateur

Or La situation financière des établissements est globalement excédentaire sur 2016... une progression importante de l'EBE (l'excédent brut d'exploitation) : 8%

Une amélioration notable grâce à l'implication de tous les professionnels, sans amélioration des conditions de travail ni salariales, ces éléments sont source de tension et de démotivation. **Les salariés veulent une rémunération qui donne sens à leur travail, qui en reconnaisse la valeur et préserve le pouvoir d'achat.**

Depuis 2010, aucune augmentation de la valeur du point !!!

A inscrire dans les annales en termes de non reconnaissance du secteur privé non lucratif.

Depuis 10 ans les salariés des établissements ont supporté une perte de pouvoir d'achat de 21%, et un tassement des rémunérations

La CFDT alerte et dénonce : Le financement des activités sociales et médico-sociales doit être réformé pour être amélioré.

- ⊙ Les salariés doivent obtenir une juste reconnaissance salariale.
- ⊙ Les effectifs doivent permettre d'améliorer les conditions de travail et de prise en charge des malades en allégeant les soignants de la partie administrative, la CFDT a des propositions concrètes
- ⊙ Une véritable politique d'intégration de nouveaux métiers, qui est actuellement au point mort.
- ⊙ Reconnaissance en catégorie (LMD) pour les infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes etc.

Concernant le regroupement et optimisation des services administratifs transverses : La CFDT est claire, nous sommes pour la conservation de tous les emplois, le discours sur le cœur de métier ne fait qu'attiser les clivages entre catégories professionnelles : la CFDT n'y est pas favorable !!!

Les salariés ne sont pas des coûts ils constituent surtout et avant tout une richesse

La position de la CFDT est claire. Une démarche de revalorisation de TOUS les métiers et sur TOUS les secteurs doit se mettre en place plus rapidement

Rejoindre la CFDT c'est un choix mais aussi des actes

Pour revendiquer et défendre vos idées

<http://www.cfdtgroupemgen.org>

Pour tous renseignements : votre **Délégué Syndical local** : Ou contacter la **Délégation Centrale**:

Alain CHARRAS, Délégué central UES MGEN, 06 07 47 69 22

Gilles FOUACHE, Délégué Central MGEN Action Sanitaire et Sociale, 06 99 16 16 37

Bruno DALBY Délégué central cadre MGEN Action Sanitaire et Sociale 05 55 51 40 30